

Assainissement écologique : le pas de côté

Chronique d'effets en cascade, ou comment l'impasse de l'assainissement collectif devient également celle de l'assainissement non collectif.

Par Samuel LANOË
Auteur du livre « Assainissement durable », édition Goutte de Sable, 2009
Animateur du site www.assainissementdurable.org



Extrait de : Assainissement durable – Illustration de Jef Vivant

Excrétas :
urine et matières
fécales

Certes, l'assainissement non collectif séduit nombre de petites collectivités, d'associations environnementales ou citoyennes, car il est l'opportunité d'une double décentralisation.

Décentralisation des équipements tout d'abord, évitant la ruineuse pose de canalisations, ainsi que la concentration géographique des polluants en station d'épuration. Décentralisation des responsabilités ensuite, puisque les équipements individuels ou semi-collec-

tifs permettent aux usagers de gérer leurs propres effluents domestiques.

Pour autant, l'assainissement non collectif, tel généralement pratiqué, n'est absolument pas *durable*. Ceci, en raison du fondement de l'assainissement contemporain : le tout-à-l'égout. Ce dernier, en mélangeant les **excrétas** humains (évacués au domicile avec de l'eau potable dans les toilettes) aux eaux usées domestiques (prove-

nant des douches, de la vaisselle, du ménage) génère un véritable cocktail de polluants, dont l'épuration se révèle de plus en plus complexe.

Perte de valeurs fertilisantes

Quels rôles jouent alors les différents équipements d'assainissement non collectif, filtres à sable, tertres d'infiltration ou autres micro-stations placés dans nos jardins ?

Tout comme les stations d'épura-

tion collectives, par des mécanismes biologiques ou physico-chimiques, ils tentent de dégrader ou de retirer des eaux usées les matières en suspension (MES) et les matières oxydables (DBO et DCO). Soit pour l'essentiel, à l'échelle d'un foyer, des matières organiques, de l'azote et du phosphore. Or, ces matières proviennent majoritairement de nos excréta. Poisons pour les eaux, elles sont en revanche de véritables ressources pour les sols. Leur mise en eau par le tout-à-l'égout, conduit à leur dégradation (minéralisation) partielle ou totale au moment de l'épuration, leur dispersion dans des sous produits de l'assainissement (boues ou eaux traitées) et interdit in fine leur recyclage. Ceci contribue ainsi à la destruction de l'architecture organique des sols, et renforce notre dépendance à des engrais miniers en cours d'épuisement.

Des limites à l'épuration

Et ce n'est pas tout ! En s'évertuant de la sorte à retirer des eaux ce qui n'aurait jamais du s'y trouver, l'assainissement délaisse une pollution beaucoup plus insidieuse : les micropolluants. Aucun équipement d'épuration individuel (ainsi que la grande majorité des équipements collectifs) n'a été conçu pour retenir cet infiniment petit ! Qui aurait imaginé retrouver un jour dans nos rivières (et parfois à notre robinet) des pathogènes provenant de nos matières fécales (bactéries, virus...), des résidus médicamenteux évacués par les urines (antibiotiques, hormones contraceptives, aspirine, antidépresseurs et même viagra) et autres polluants de synthèse contenus dans notre alimentation (additifs alimentaires, colorants...) ou nos produits ménagers (détergents, moussants, parfums...).

Fuite en avant

Anticipant sur une crise environnementale et sanitaire, l'État et l'Europe, généreusement encouragés

par les industriels, planifient durcissements réglementaires et normalisation. L'efficacité des filières d'assainissement va ainsi rapidement devenir réglementairement insuffisante. Ces filières devront être complétées ou remplacées par de nouveaux équipements de traitement des eaux adaptés aux micropolluants, à l'extraction du phosphore, et associés à une meilleure prise en charge des boues et matières de vidange (plateforme de compostage ou de méthanisation). L'assainissement, jusqu'alors mécanique, physico-chimique et/ou biologique va devenir de plus en plus technologique. Rappelons qu'actuellement, les coûts des équipements d'assainissement non collectifs s'échelonnent de 4000 à 12000€, et que les microstations et autres installations technologiques sont d'ores et déjà les plus coûteuses. A terme, le raccordement de toute la population à des stations d'épuration high-tech pourrait même finalement nous être imposé. Quoi qu'il en soit, d'une manière ou d'une autre, l'impasse économique devrait être inévitable. Quant à la possibilité d'exporter un jour de telles pratiques de gestion de l'eau dans les pays pauvres, qui peut vraiment y croire ?

Une marchandisation de la vie

Cette fuite en avant technologique nous promet parallèlement une dépendance toujours plus forte à des industriels et sociétés prestataires, possédant brevets et savoir-faire. Ennuyeux, car comment garder un contrôle public et citoyen sur une ressource en étant dépossédé des outils de sa gestion, depuis l'assainissement jusqu'à la potabilisation ? L'eau est un bien commun, nécessaire à la vie. Comment dès lors éviter que demain, l'accès à une eau de qualité soit réservé à ceux qui pourront, par leur facture, financer des traitements technologiques lourds ? Paranoïa ? Le 18 juin dernier, Joe Hennon, porte parole de la com-

mission européenne, annonçait que l'eau devrait bientôt être reconnue comme « une marchandise comme toute autre chose ». Nous devrions donc bientôt avoir à choisir entre une eau « Gold », « Premium » ou « hard discount ». Cochez une case.

Halte au Tout-à-l'égout !

Aussi, les débats actuels sur le service unifié d'assainissement, le financement des services publics d'assainissement ou la réglementation sont aussi nécessaires qu'insuffisants. L'urgence est avant tout environnementale et politique. Comment enrayer l'impasse environnementale et dérive technologique, piliers d'une stratégie de marchandisation de la ressource en eau, si ce n'est par une réduction à la source des pollutions de l'eau ? Autrement dit, à l'échelle domestique, par une modération de notre consommation de médicaments, un boycott des produits ménagers de synthèse, et l'abandon, bien sûr, du principe du tout-à-l'égout.

Révolution à la Française

Alors que de nombreux pays - dont nos voisins européens - considèrent désormais le tout-à-l'égout comme une tare conceptuelle, et expérimentent, à échelle collective, la gestion différenciée des excréta humains, aucune initiative d'envergure n'est attendue du côté des collectivités ou de l'État Français. C'est donc chez l'utilisateur résidant en zone d'assainissement non collectif, ou plus largement en milieu rural, que se concentre aujourd'hui la capacité d'initiatives démonstratives et pédagogiques. La conversion d'une filière d'assainissement individuelle en filière toilettes sèches et phytoépuration est généralement aisée. Elle engendre des gains environnementaux et économiques immédiats. Gageons dès lors que la multiplication de telles initiatives citoyennes sera point de départ d'une révolution française de l'assainissement, peut être même de la gestion de l'eau.